



Coopérative Culturelle & Créative

Ressources HANDICAP

Fiche présentant les ressources à disposition en lien avec les personnes en situation de handicap.

Qu'est-ce que le handicap ?

Le handicap survient quand une personne, dont certaines capacités sont altérées, se retrouve dans un environnement inadapté qui la limite dans ses activités. Le handicap est situationnel.

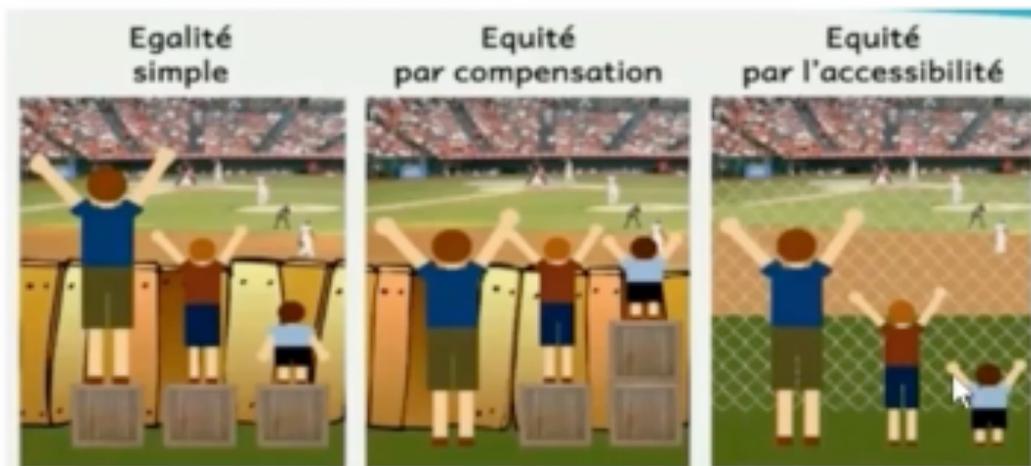
Une personne handicapée peut rencontrer dans sa vie professionnelle une situation handicapante qu'elle ne vit pas dans sa vie personnelle (et inversement). Deux personnes handicapées présentant la même déficience peuvent rencontrer des contraintes très différentes.

Loi référente en matière de handicap => loi du 11 février 2005

En tant qu'organisme de formation, nous veillons à l'accessibilité de nos modules.

Cette accessibilité consiste à lever les obstacles (moyens humains et matériels) qu'ils soient systémiques, environnementaux, comportementaux, personnels, etc... qui empêchent une personne d'atteindre son plein potentiel et de prendre part à des activités importantes dans sa vie et de contribuer à la société.

La **compensation** intervient lorsque la réponse par l'accessibilité n'est pas suffisante.



Obligations des organismes de formation :

Aménager les modalités d'évaluation

S'appuyer sur les informations fournies par la personne handicapée

Utiliser les nouvelles technologies

Rendre accessible les supports de cours et le matériel pédagogique

Proposer des adaptations individuelles ou collectives

i&m académie

CS 40947 - Halle Tropisme
121 rue de Fontcouverte - 34076 Montpellier Cedex 3

04 67 84 29 89
formation@illusion-macadam.fr

illusion-macadam.coop



Notre centre de formation remplit les critères du décret qualité Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation ». Il bénéficie du label Certif'région.
SASU au capital de 5000 euros / APE 8559A / R C S Montpellier 821 264 637 / Organisme de formation n° 76 34 09069 34

RÉFÉRENT.E HANDICAP au sein d'i&m académie

=> Fanny Chaze - fchaze@illusion-macadam.fr / 04 67 84 29 89

Missions :

- Accueillir des personnes en situation de handicap
- Évaluer des capacités et du niveau de handicap de la personne
- Informer sur les conditions de réalisation de la formation
- Mettre en place des adaptations nécessaires pendant la formation
- Faire le lien avec les prescripteurs
- Informer sur les dispositifs en lien avec le handicap

CONTACTS EN RÉGION

RESSOURCES HANDICAP FORMATION

Valérie DELBREIL – Conseillère Référente Handicap Formation HF Agefiph Occitanie

Nathalie BAYLE – Conseillère RHF

- 06 70 03 42 49
- nhf-occitanie@agefiph.asso.fr
- 17 boulevard de la gare - 31500 Toulouse

Vidéo de présentation du Carif Onef sur « Accessibilité des formations aux publics en situations de handicap » du 20 avril 2023 :

https://www.youtube.com/watch?v=xTAyUJJJE_W4

AGEFIPH

Chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Coordonnées :

Tel : 0 800 11 10 09

Délégation Montpellier : Immeuble Antalya - Zac Antigone - 119 Avenue Jacques Cartier - CS 19008 - 34967 Montpellier

Délégation Toulouse : 17 Boulevard De La Gare - BP 95827 - Immeuble La Passerelle St Aubin - 31505 Toulouse

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Cap Emploi

<https://www.meformerenregion.fr/structures-SPRO/cap-emploi>

<https://www.cheops-occitanie.com/nos-cap-emploi/>

MDPH

Maisons départementales de personnes en situations de handicap :

<https://mdphenligne.cnsa.fr/>

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/34>

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/31>

i&m académie

CS 40947 - Halle Tropisme
121 rue de Fontcouverte - 34076 Montpellier Cedex 3

04 67 84 29 89
formation@illusion-macadam.fr

illusion-macadam.coop



Notre centre de formation remplit les critères du décret qualité Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation ». Il bénéficie du label Certif'région.
SASU au capital de 5000 euros / APE 8559A / R C S Montpellier 821 264 637 / Organisme de formation n° 76 34 09069 34

LES DIFFÉRENTES FAMILLE DE HANDICAP

SOURCES AGEFIPH

HANDICAP MOTEUR

Les personnes handicapées moteur rencontrent des difficultés à se déplacer, conserver ou changer de position, effectuer certains gestes. Elles ont parfois des difficultés à oraliser

MALADIES INVALIDANTES

Les maladies invalidantes entraînent une restriction d'activité en termes de mobilité ou de quantité de travail à fournir, en durée ou en intensité.

HANDICAP PSYCHIQUE

Névrose, TOC, phobies, addictions, dépression, ces différents troubles se caractérisent par des efforts permanents pour s'adapter et entrer en relation avec les autres ou des difficultés de concentration.

HANDICAP MENTAL

Le handicap mental se traduit par des difficultés de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision

HANDICAP COGNITIF

Le handicap cognitif se caractérise par l'altération des processus cérébraux permettant d'acquiescer et de traiter des informations.

HANDICAP AUDITIF

Le handicap auditif se caractérise par une difficulté, voire une impossibilité à percevoir et localiser les sons et la parole.

HANDICAP VISUEL

Le handicap visuel a de nombreuses origines (congénitale, due à une maladie ou un accident). Il se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.